



Audition gendarmerie

Par Eric74

Bonjour

Je suis convoqué à la gendarmerie sur un avis google d'un collègue que j'ai donné:

En citant la responsable qu'elle n'avait pas sa place dans le milieu scolaire.et certainement le soutien du directeur pour d'autres raisons (là ça ne veut rien dire)

Suite à un souci concernant mon fils en fin de scolarité de 3 ème.

Cet avis a été retiré , je ne sais pas par qui , certainement par signalement sur google avis puisque je ne le retrouve plus.

Pour moi ce n'est pas diffamatoire mais juste un avis personnel sur le coup de l'émotion et de l'agacement de la façon dont a été traité le problème qui c'est fini par une exclusion pour un motif peu légitime de comportement de mon fils , très affecté par cette décision d'exclusion.

Nous parlons d'un collège privé catholique

en arriver jusque là et vraiment exagéré

Qu'en pensez vous de cette convocation en gendarmerie?

Merci d'avance pour vos retours

Par Nihilscio

Bonjour,

Pour moi ce n'est pas diffamatoire mais juste un avis personnel.

Un avis personnel peut être diffamatoire. Le problème est que pour la personne qui a porté plainte contre vous il l'est et que la plainte a été prise suffisamment au sérieux pour que vous soyez convoqué à la gendarmerie.

Par morobar

Bjr,
C'est curieux.

Je suis intervenu sur ce fil, mais ma contribution a disparu;

Je disai sur la foi de :

certainement le soutien du directeur pour d'autres raisons (là ça ne veut rien dire)

Cela veut dire soit du sexe soit de la prévarication.

Par Nihilscio

Je suis intervenu sur ce fil, mais ma contribution a disparu;

Cela arrive parfois et je ne crois pas à un bug.

Cela veut dire soit du sexe soit de la prévarication.

Même avis.

Par Isadore

Bonjour,

Qu'en pensez vous de cette convocation en gendarmerie?

Que manifestement les gendarmes et le procureur ne partagent pas votre avis sur le caractère exagéré de la situation.

Vos insinuations ressemblent quand même drôlement à de la diffamation (voir le message de Morobar). Préparez-vous à présenter des excuses et à reconnaître que votre comportement était déplacé, et plaidez la formulation maladroite sous le coup de l'émotion.

Bref, vous avez écrit n'importe quoi sous le coup de la colère et vous réalisez maintenant que c'était idiot et vous regrettez d'avoir blessé les personnes concernées par vos propos infondés.

Par Eric74

Merci pour vos retours

effectivement en posant les choses , mes propos sont idiots et déplacés

Sont le résultat de l'émotion et de la colère d'avoir vu mon fils triste et désemparé face à cette situation qui semble injuste et exagéré par son exclusion définitive de cette école privé.